

LETTRE DU CENTRE N° 211

Sujet : Création de sessions de formation « DSN - Situations particulières déclarées avec la norme NEODES »

En lien avec la Direction du produit retraite (DPR) et l'Accompagnement du changement et de la transformation des métiers (ACT), le Centre de Formation et des Expertises Métiers (CFEM) met en place des sessions de formation d'une journée à destination des formateurs relais des groupes.

L'objectif de cette formation est de parfaire votre capacité d'analyse des déclarations DSN. Elle s'adresse à des publics ayant déjà suivi les formations « Gestion de la DSN » et « Socle réglementaire ». Durant ces sessions, les principales rubriques d'une DSN sont examinées en détail de façon à bien repérer les informations attendues.

Après une présentation de la norme NEODES, des situations déclaratives particulières sont présentées et analysées. Des rappels réglementaires sont effectués. Les thèmes traités portent sur des sujets tels que des assiettes spécifiques, des changements de catégories professionnelles en cours de mois, le temps partiel avec cotisations à temps plein, le décalage de paie, ...

Les sessions se tiendront au GIE Agirc-Arrco, 16-18 rue Jules César, Paris 12^{ème} aux dates suivantes :

- Le 19 avril 2017
- Le 20 avril 2017
- Le 24 avril 2017
- Le 25 avril 2017

Du fait de son caractère mutualisé, le coût de cette formation est de 150 € par stagiaire.

Cette formation pourra également être réalisée en intra-groupe (1000 euros par journée en intra) ou sur site en regroupant des collaborateurs de plusieurs GPS (contact : Marc Nobili (mnobili@agirc-arrco.fr) – 01 71 72 14 54)

Il convient de retourner le bulletin d'inscription avant le 29/03/2017 au Centre de formation du GIE Agirc-Arrco (fax : 01.71.72.16.11; e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr).

Vous trouverez, ci-joint, le programme et le bulletin d'inscription.

PJ : - Contenu de la formation
- Bulletin d'inscription

Destinataires :

Direction générale
Direction retraite
Direction des ressources humaines
Direction de la communication
Responsables formation
Pour info : secrétaire du CE

Formation « DSN - Situations particulières déclarées avec la norme NEODES »

CONTENU DE LA FORMATION

- **Objectif**

- Savoir analyser une déclaration DSN en repérant les données attendues dans les principales rubriques.

- **Contenu**

- Structure de la norme NEODES
- Analyse des informations portées par la DSN en fonction de différentes situations déclaratives et rappels réglementaires
 - Les statuts catégoriels
 - Les assiettes de cotisation
 - Les changements de catégorie professionnelle
 - Les apprentis
 - L'entrée ou la sortie d'un salarié en cours de mois
 - La suspension du contrat de travail
 - Le temps partiel
 - Le décalage de paie
 - ...

- **Durée**

Une journée

- **Sessions**

- Le 19 avril 2017
- Le 20 avril 2017
- Le 24 avril 2017
- Le 25 avril 2017

Formation « DSN - Situations particulières déclarées avec la norme NEODES »

BULLETIN D'INSCRIPTION

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

Choix de la session :

19/ 04 /2017

20/ 04 /2017

24/ 04 /2017

25/ 04 /2017

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est fixé à 150 euros. Règlement à réception de la facture.

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

A renvoyer avant le 29/03/2017
après validation de votre service Formation au Centre de formation Agirc Arrco
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12
Fax : 01.71.72.16.11 ou email : gje.cfp@agirc-arrco.fr